

Demande de paiement en espèces pour cause d'insignifiance

Données de l'employeur

Nom de la société Contrat n°

Coordonnées de la personne assurée

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Rue / N°	<input type="text"/>	NPA / Localité	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	N° AVS	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>	État civil	<input type="text"/>

Je demande un paiement en espèces pour cause d'insignifiance, car ma prestation de libre passage est inférieure à ma cotisation personnelle annuelle.

Avez-vous effectué des rachats volontaires dans le fonds de pension au cours des 3 dernières années?

Oui Non Si oui, date montant

Le paiement doit être effectué sur le compte suivant:

Nom du bénéficiaire

Adresse du bénéficiaire

Banque BC / BIC

N° de compte / IBAN

Important

En raison de la pratique actuelle des tribunaux, nous exigeons une signature officiellement certifiée de la personne assurée ainsi que de son conjoint pour le paiement en espèces. Cela vaut également pour le partenaire si une notification de cohabitation a été présentée.

La personne assurée et son conjoint ou partenaire de vie reconnaissent que la protection de la prévoyance est annulée par le versement en espèces et que toutes les prétentions envers la Caisse de pensions Avanea sont ainsi réglées. Après le transfert, nous vous enverrons un relevé correspondant à votre adresse privée.

Remarques

Lieu, date

Signature certifiée conforme de la personne assurée

Lieu, date

Signature certifiée conforme du conjoint/partenaire de vie